



# La Feuille de Chêne

## **Modification temporaire des horaires d'ouverture de la mairie**

La Mairie sera ouverte uniquement :  
Mardi 19 décembre de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h  
Jeudi 21 décembre de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h  
Jeudi 28 décembre de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h  
Samedi 30 décembre de 9 h 30 à 11 h 30

## **Inscription sur les listes électorales**

Jusqu'au 30 décembre 2017, 11h30

## **Nouveaux horaires d'ouverture de l'Agence postale à partir du 1er janvier 2018**

L'Agence Postale sera ouverte :  
Mardi de 9 h à 11 h 30  
Mercredi de 9 h à 11 h30  
Jeudi de 9 h à 11 h 30  
Vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30  
Samedi de 9 h à 12 h

## **Reports des tournées de collecte des ordures ménagères**

Lundi 25 décembre 2017 : report au jeudi 28 décembre 2017  
Lundi 1<sup>er</sup> janvier 2018 : report au jeudi 4 janvier 2018

## **Fête de Noël à la bibliothèque**

Vendredi 22 décembre 2017 de 16h30 à 18h30

## **Repas de la Saint Sylvestre**

Dimanche 31 décembre 2017, salle du Père Gérard (sur réservation)

## **Cérémonie des vœux**

Madame le maire et le conseil municipal  
Ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux  
Vendredi 12 janvier 2018  
A partir de 19h, Salle du Père Gérard

# Conseils municipaux des 7 novembre et 18 décembre 2017

## Conseil municipal du 7 novembre 2017

Ce conseil a été principalement consacré à l'examen de documents et propositions relatives à la vie de l'intercommunalité :

- validation du rapport 2017 de la CLECT (**C**ommission **L**ocale d'**E**valuation des **C**harges **T**ransférées)

- adhésion à un groupement de commandes pour la maintenance des bâtiments, pour le nettoyage des rues et pour la maintenance des bornes à incendie : certaines communes de la communauté de communes de Seille et Grand Couronné n'ont pas, faute de moyens, d'employés municipaux pour assurer ces tâches. La communauté de communes propose de constituer des groupements de commande pour la réalisation de ces dernières afin de réaliser des économies tant pour son propre compte que pour celui des communes qui y adhèreraient.

Le Conseil Municipal a autorisé l'adhésion à ces groupements de commande mais se réserve le droit d'y renoncer en fonction des coûts présentés.

A été également validé au cours de ce conseil, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau.

## Conseil municipal du 18 décembre 2017

En raison de contraintes de calendrier qui nous ont été imposées, ce conseil municipal, non prévu à l'origine, a dû être réuni pour renouveler l'autorisation de stockage de déchets inertes sur le site de Lanfroicourt pour une durée de 6 ans.

Le conseil municipal a renouvelé cette autorisation.

**Les CR détaillés de ces conseils sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune**

## Cahier de concertation PLUi

**Rappel** : dans le cadre de l'élaboration du PLUi (**P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme **I**ntercommunal), les habitants peuvent consigner leurs remarques sur un cahier de concertation.

Ce cahier de concertation est à disposition au secrétariat de la mairie, durant les horaires d'ouverture et ce, jusqu'au 31 décembre 2018.

## Chemins connexes

L'Arrêté préfectoral du 9 novembre 2004 a ordonné le remembrement et déterminé le périmètre de cette opération.

Le remembrement a été clôturé, par arrêté préfectoral également, le 5 juin 2012, après enquêtes publiques. L'association foncière a alors été créée.

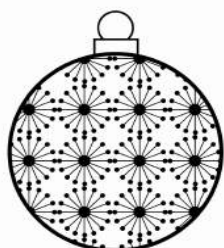
Les travaux d'hydrauliques ainsi que de voirie et de plantations ont été réalisés conformément aux règles de l'art et au projet décidé par les commissions d'aménagement foncier.

Ils se sont inscrits dans le cadre d'un groupement de commande « commune + association foncière ».

Ils ont débuté fin 2015 et sont terminés depuis novembre 2017.

Pour la partie communale, le montant de ces travaux s'élève à 493 762,50 € HT, plantations comprises.

Le conseil départemental participe à hauteur de 247 981,25 €.



### Action sociale

Le premier mercredi de chaque mois de 10h à 12h ou sur rendez-vous.  
téléphone : 03 83 31 10 94

## Eclairage public

Dans la Feuille de Chêne N°73 de juillet 2017, nous avons annoncé le remplacement des lampes de l'éclairage public par des LED.

Pour parfaire le financement de ces travaux, nous avons répondu à un appel à projet émanant de la Région Grand-Est.

Nous avons sollicité également le Département.

La première tranche qui concerne Bouxières-aux-Chênes et Ecuelle, soit 152 luminaires, a été réalisée par l'Entreprise SOBECA pour un montant de 89 464 €.

Sur cette somme, une première subvention d'un montant de 17 893 € sera versée par le département.

La subvention de la région sera versée lorsque la deuxième tranche qui concerne Moulins, sera terminée. Cette deuxième tranche est programmée pour le premier trimestre 2018.

## Travaux place du Père Gérard et rue de la Cure

Les premiers travaux de décaissement de la place ont débuté le 31 juillet 2017.

Contrairement à ce qui avait été prévu initialement, les travaux de la place ont été retardés suite à la découverte de carreaux (anciennes conduites en pierre) le long des usoirs de la rue Patton, d'une fosse à purin qui a dû être comblée, juste à côté du lavoir, et de ruissellements d'eau qui ont nécessité la pose de drains. Par ailleurs, l'enfouissement des réseaux secs n'a pu être totalement terminé du fait de délais plus importants que prévu imposés par les opérateurs.

Pour ces raisons, la réfection de la rue de la Cure a été menée prioritairement.

Ayant constaté des déformations de chaussée et des trous en formation à l'angle des rues du Béchet et du Béchet, ainsi que rue de la Cure entre la rue des Ormes et la rue d'Agincourt, nous avons procédé à une demande de travaux complémentaires auprès d'EUROVIA.

Après les congés des entreprises, les travaux reprendront mi-janvier sauf intempéries.

## Divers

### Brioche de l'amitié

250 brioches de l'amitié ont été vendues pour un montant de 1 256 €.

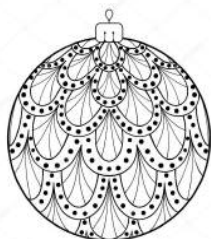
Merci à tous les bénévoles qui n'ont pas hésité à donner de leur temps pour ce beau geste.

### La balade des quatre églises

Cette boucle qui permet de découvrir le patrimoine culturel passe par Dommartin s/ Amance, Laître s/ Amance, Amance, Bouxières-aux-Chênes, Blanzey, est fléchée par des balises représentant un renard.

D'environ 10 km, elle présente une difficulté moyenne.

Bonne découverte.



### Notre correspondant auprès de l'Est Républicain

Michel Maire 06 81 14 77 60

michelmaire@orange.fr

## Incivilités

Nous regrettons de terminer cette dernière feuille de chêne de l'année par un chapitre sur les incivilités, mais trop, c'est trop, que l'on en juge :

### Verger "MOUCHETTE"

Le 10 juin 2017, les vergers pédagogiques Mouchette et Voinier étaient inaugurés. Il ne s'était pas écoulé 15 jours que l'on retrouvait le panneau « verger Mouchette » arraché de son support, jeté sur la route, ses poteaux fortement endommagés.

### Les ruches

Dans ce même verger, deux des quatre ruches installées au printemps dernier dans le cadre des mercredis récréatifs ont été détériorées en ce début d'automne. Les abeilles – celles qui n'ont pas été écrasées- privées d'habitat, ont peu de chance de survivre.

### Les abris bus

Repeints et décorés par les ados du village dans le cadre des chantiers jeunes, les abris bus sont régulièrement frappés d'inscriptions obscènes réalisées au pochoir par des adultes malveillants (selon la gendarmerie).

**Toutes ces dégradations volontaires visent des installations réalisées par des enfants et adolescents de notre commune. encadrés par des bénévoles et des équipes pédagogiques.**

**Ces activités à visée pédagogique et ludique ont pour objectif de donner à notre jeunesse le sens des responsabilités civiques.**

**Ce sont donc nos enfants, les bénévoles et les équipes d'encadrement qui sont en premier lieu touchés par ce manque de respect vis à vis du travail accompli.**

### Dépôts sauvages de débris dans les PAV (Points d'Apport Volontaires)

Lors de la présentation des vœux en janvier dernier, nous avons projeté des photos éloquentes de déchets ramassés auprès des PAV.

Hélas, ces derniers sont toujours aussi régulièrement encombrés par des sacs d'ordures ménagères, des cartons, du mobilier et autres débris.

### INCIVILITES au Code de la route, Code civil et Code rural

Nous avons un temps espéré que les mises en garde au fil des Feuilles de Chêne, ou lors de réunions diverses finiraient par rendre raison à celles et ceux qui ne respectent ni autrui, ni les réglementations. Devant la recrudescence des incivilités, le mépris et l'impolitesse de certains de nos concitoyens, nous sommes contraints de verbaliser, à partir du 2 janvier 2018, les réfractaires au "bien vivre ensemble".

**Des procès-verbaux seront rédigés et transmis, directement, au Tribunal de Police pour traitement.**

### Stationnement Rue Pasteur

Comme annoncé lors de la réunion avec l'ensemble des riverains concernés, les véhicules vont être munis d'un pictogramme, collé sur la partie droite du pare-brise, Cet autocollant facilitera le contrôle visuel et évitera les rapports conflictuels.

**Toute l'équipe municipale vous souhaite de  
joyeuses fêtes de fin d'année  
et vous attend le 12 janvier à 19h, salle du Père Gérard**

